

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1928)**

Heft 20

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

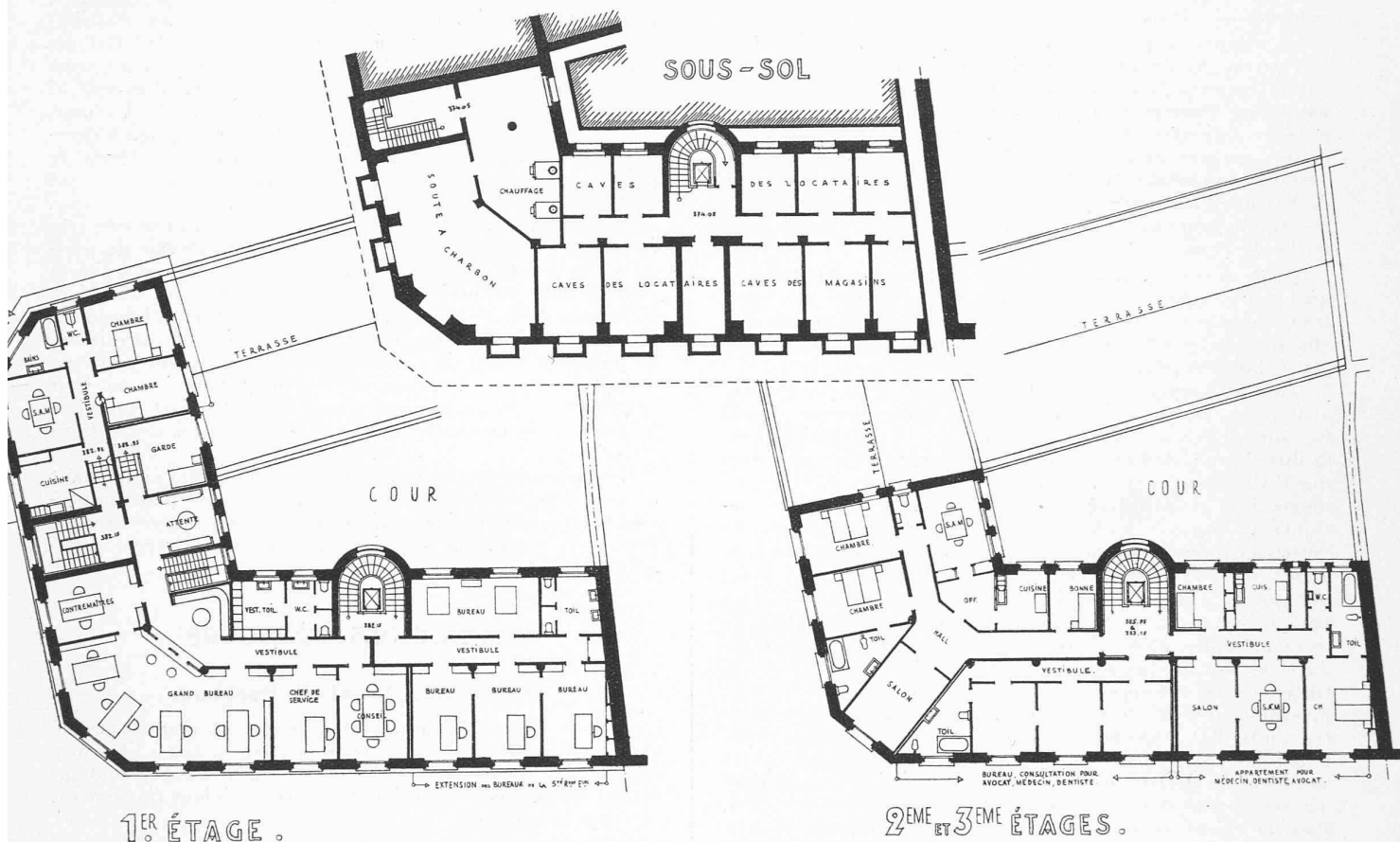
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONCOURS POUR L'IMMEUBLE DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'ÉLECTRICITÉ, A VEVEY



Echelle 1 : 400.

III^e prix : projet de M. S. H. Collombet.

dégagea, de l'analyse fort élégamment présentée, des travaux de trois illustres « confrères » : Archimède, O. de Guericke, Vauban et Stephenson, les traits caractéristiques de l'ingénieur vraiment « doué » ; enfin MM. F. Gilliard et H. Haemig présentèrent « Quelques remarques sur l'exploitation des fours à distillation continue Woodall et Duckam », communication d'un vif intérêt technique qui paraîtra vraisemblablement dans le « Bulletin » de la Société.

Il va sans dire que l'assemblée était agrémentée des divertissements usuels (banquets, excursions) tous très réussis, notamment le dîner au *Lausanne-Palace*, dans un cadre artistique où les orateurs montrèrent une discrétion trop rare pour que nous ne la relevions pas.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

La Commission des normes (section des ingénieurs topographes et ruraux) vient de publier une série de *Normes pour la rédaction des documents graphiques* relatifs à la technique rurale, savoir : 1. Plan de situation, au 1 : 1000. — 2. Profil en long, au 1 : 1000, d'un drainage et d'une correction de cours d'eau. — 3. Profil en long des drains collecteurs, au 1 : 1000. — 4. Sondage et profil du sol. — 5. Classification des sols sur la base de l'analyse mécanique des terres, avec une représentation graphique. — 6. Normes pour la représentation graphique des espèces de sols.

Ces normes, approuvées par la Division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique, sont en vente au Secrétariat de la S. I. A., à Zurich, Tiefenhöfe 11, au prix de 4 fr. pour les membres et de 5 fr. pour les étrangers à la Société (au cas d'envoi contre remboursement postal, frais de port en plus).

BIBLIOGRAPHIE

Aufbau und Entwicklungsmöglichkeiten der europäischen Elektrizitätswirtschaft. — Herausgegeben von der wirtschaftlichen Abteilung des Bankhauses Schwarz, Goldschmit & Co, Berlin.¹

Cette publication, quoique émanant d'une maison de banque, n'est pas une de ces compilations bâclées par quelque écrivain improvisé, mais un traité systématique sous forme d'un gros volume de 510 pages, format 17×24 cm, dont la partie technique a été rédigée par le Dr W. Windel, professeur à l'École polytechnique de Berlin et par M. Ch.-Th. Kromer, ingénieur aux Kraftübertragungswerke Rheinfelden.

Le Dr W. Windel après avoir analysé algébriquement et graphiquement le *prix de revient* de l'énergie électrique en fonction de son origine (thermique ou hydraulique) et de l'« utilisation », fait le recensement des ressources de l'Allemagne et décrit, avec précision, à l'aide de nombreux tableaux numériques, l'état présent des installations de production et de distribution d'énergie aménagées dans ce pays. Puis, récapitulant toute cette matière, il en tire les principes d'un plan de « rationalisation » visant à la conjugaison des centres de production thermique situés en Allemagne avec les centres de production hydraulique des Alpes et de la Scandinavie. On sait que l'exécution de ce programme grandiose qui conférerait à l'Allemagne le « contrôle » du marché européen de l'énergie est amorcée par la fameuse ligne à 380 kilovolts que le *Rheinisch Westfälisches Elektrizitätswerk* a tendue de Cologne à Mannheim, en attendant de la prolonger vers le Vorarlberg et vers la Suisse où le premier monument de cette internationalisation serait la centrale que ladite

¹ Berlin W. 8, Mohrenstrasse 54-55.

Rheinisch-Westfälische se propose d'édifier à Klingnau, sur l'Aar, en Argovie, et dont la production serait intégralement exportée en Allemagne.

Au surplus, ce projet ne date pas d'hier puisque le Dr R. Werner, un des directeurs des Siemens-Schuckertwerke, après l'avoir esquissé, le 3 décembre 1926, devant le « Zentralverband der Deutschen Elektrotechnischen Industrie », s'empressait d'ajouter que cette idée, en dépit de l'apparence, n'était pas une utopie et que plusieurs de ses auditeurs en verraient la réalisation. « Je songe, disait-il, à la construction de bassins d'accumulation géants, en Suisse et ailleurs dans les Alpes, pour desservir rationnellement l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Italie ».

Ajoutons que M. Windel se garde d'alimenter l'irritante et quelquefois ridicule campagne que les fanatiques de l'électricité-omnibus mènent contre les usines à gaz et que son chapitre sur la « Ferngasversorgung » témoigne d'un louable souci d'objectivité.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, M. C.-T. Kromer analyse et discute, sur la base d'une documentation tout à fait sûre et récente, le développement de la production et de la distribution de l'électricité dans les pays d'Europe autres que l'Allemagne. Cet exposé abonde en données et renseignements d'un grand intérêt et il est illustré de cartes schématiques qui donnent au lecteur une image du stade présent de l'électrification des principaux pays de l'Europe et lui suggèrent maintes comparaisons.

Enfin, la troisième partie, rédigée par les services de la banque Schwarz, Goldschmidt & Co, sous le titre « Valeurs internationales d'électricité », après avoir, dans une introduction, mis en lumière l'intense mouvement de « concentration » des entreprises électriques de toute sorte et cité plusieurs exemples très curieux de formidables « communautés d'intérêts » et d'emboîtement les uns dans les autres, par le jeu des « participations », de sociétés, de holdings et autres consortiums, décrit, en détail, les caractéristiques financières des entreprises dont les titres ont un marché international. Pour la Suisse, ce sont : la Banque pour entreprises électriques, à Zurich ; les « Elektrowerke A. G. », à Bâle ; « Motor-Columbus », à Baden ; la Banque suisse des chemins de fer, à Bâle ; la Société suisse de l'industrie électrique, à Bâle ; la Société financière italo-suisse et la Société franco-suisse pour l'industrie électrique, à Genève ; la Société suisse pour l'industrie de l'aluminium, à Neuhausen ; la « Lonza », à Bâle ; l'« A. G. Kraftwerk Laufenburg », l'« Elektrizitätswerk Olten-Aarburg » et Brown, Boveri et C^{ie}, à Baden.

Etude économique sur l'approvisionnement du pays en énergie pendant l'hiver. — Communication N° 23 du Service fédéral des eaux. — Une brochure (21/30 cm.) de 27 pages et 18 planches hors texte. — Prix : Fr. 5.— En vente au secrétariat du Service fédéral des eaux, à Berne, et dans les librairies.

Cette question de l'approvisionnement de la Suisse en énergie a fait l'objet de si nombreuses controverses qu'il faut savoir gré au Service fédéral des eaux de l'avoir élucidée à l'aide de ses méthodes d'investigation élaborées avec tant de soin que le Service d'hydrographie du ministère italien des Travaux publics déclare, dans sa dernière publication, les avoir adoptées pour l'exécution de ses propres recherches.

La partie essentielle de cet ouvrage est constituée par 18 planches de graphiques adroitement coloriés pour en faciliter l'intelligence, qui analysent les conditions de production (possible et effective), de distribution et de placement de l'énergie et les besoins à satisfaire.

L'évaluation de ces besoins n'est pas aisée et les résultats des enquêtes entreprises à cet effet ne sont rien moins qu'inattaquables ; aussi, le Service fédéral des eaux a pris le parti de procéder par une méthode aussi indépendante que possible des contingences et dont le principe repose sur le raisonnement suivant : « En été les besoins des consommateurs correspondent à peu près à la production effective d'énergie car si ceux-ci manquaient d'énergie, les usines auraient tout intérêt à couvrir leurs besoins puisqu'elles disposent, en été, de possibilités de production suffisantes. En hiver, les besoins en énergie égalent ou dépassent la production effective ».

Au moyen de ce postulat, vérifié d'ailleurs par l'expérience, le Service fédéral des eaux tranche la question suivante : Etant donnés les installations de production et de distribution de l'énergie ayant existé au cours de l'hiver 1926-27 d'une part et, d'autre part, les besoins à satisfaire pendant ledit hiver, la Suisse aurait-elle souffert d'une pénurie d'énergie, si l'extrême sécheresse qui caractérisa l'hiver 1920-21 s'était répétée en 1926-27 ? Or, le calcul montre que le déficit d'énergie n'aurait été que de 40 millions de kWh et le déficit de puissance de pointe que de 10 000 kW environ, autrement dit : « Grâce à la construction de grands réservoirs, on n'a actuellement lieu de craindre, même si les eaux baissent très fortement, ni une pénurie d'énergie ni une pénurie de puissance de pointe ». Mais la situation sera moins favorable à l'avenir car une judicieuse extrapolation montre que si la sécheresse de 1920-21 régnait durant l'hiver 1930-31 le déficit d'énergie serait de 580 millions de kWh et le déficit maximum de puissance serait de 150 000 kW, d'où la leçon qu'il « est nécessaire de prendre, sans tarder, des mesures si on veut empêcher qu'en cas de disette d'eau durant l'hiver, la Suisse ne souffre, ces prochaines années déjà, d'une pénurie d'énergie ».

Les disponibilités et les besoins d'énergie étant maintenant connus, le Service fédéral des eaux étudie « les différentes possibilités d'améliorer l'approvisionnement de la Suisse en énergie d'hiver » et motive son « jugement sur ces diverses possibilités ».

CARNET DES CONCOURS

Hospice cantonal de Perreux.

Le jury chargé d'apprécier les projets et plans-types de nouveaux pavillons d'hospitalisation pour aliénés à l'Hospice de Perreux, a procédé les vendredi et samedi 14 et 15 septembre à l'examen des 33 projets présentés et à leur classement.

Il a décerné :

Une première prime de 1800 fr. à M. Alfred Hodel, architecte à Neuchâtel, pour son projet « Sud-est » ; une deuxième prime de 1700 fr. à M. Edmond Boitel, architecte à Colombier, pour son projet « 3990 M³ » ; une troisième prime, de 1000 fr., à MM. Prince et Béguin, architectes à Neuchâtel, pour leur projet « Le Calme » ; une mention honorable a été attribuée aux projets N° 17 « Quatre ifs », N° 27 « Terrasses ».

Concours d'idées pour la construction d'une grande salle, à Nyon.

Vingt-quatre projets ont été présentés. — I^{er} prix (1000 fr.) : projet « Les Platanes », de M. A. Laverrière, architecte, à Lausanne. — II^e prix (900 fr.) : projet « En avant », de M. L. Genoud, architecte, à Nyon. — III^e prix (600 fr.) : projet « Zut », de M. P. Teyssie, architecte à Rolle. — IV^e prix (500 fr.) : projet « Vive la joie », de MM. Pache et Pilet, architectes, à Lausanne. — Mention honorable au projet « Sauvons la place ».

Concours d'architecture d'intérieurs¹.

Le délai pour l'envoi des projets du concours organisé par l'Ecole Cantonale de Dessin et d'Art appliqué, avec l'appui du groupe des architectes de la Section vaudoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes est reporté au 1^{er} novembre 1928.

Le règlement de ce concours est à la disposition des intéressés chez la concierge de l'Ecole de dessin, place de la Riponne, à Lausanne.

¹ Voir Bulletin technique du 25 août 1928, p. 208.

Voir le communiqué du « Service technique suisse de placement » à la page 9 des annonces.